

**GRAND-DUCHÉ DE
LUXEMBOURG
ADMINISTRATION COMMUNALE
DE KAYL**



CONVOCAATION

Madame, Monsieur,

Conformément à l'article 13 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, le collège des bourgmestre et échevins invite les conseillers communaux à assister à la prochaine réunion du conseil communal qui aura lieu

**Le jeudi, 20 octobre 2022 à 14h30
au centre culturel Schungfabrik à Tétange**

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués

Kayl, le 14 octobre 2022.

Pour le collège des bourgmestre et échevins,

s. le bourgmestre, Jean WEILER
s. la secrétaire, Jessica ROMMES

ORDRE DU JOUR

En séance publique

1. Correspondance et informations

2. Conventions, contrats

1. Contrat de bail Schuller
2. Convention collective de travail salariés des communes du sud 2022-2024
3. Contrats de vente épaves de véhicules

3. Règlements communaux

1. Règlement relatif à l'édition du bulletin communal et du magazine

4. Personnel

1. Conversion d'un poste d'employé communal de la catégorie d'indemnité D, groupe d'indemnité D1, sous-groupe administratif en un poste d'employé communal de la catégorie d'indemnité C, groupe d'indemnité C1, sous-groupe administratif

5. Environnement et aménagement

1. Plan de gestion des forêts 2023
2. Lotissement 96, rue du Faubourg

6. Finances

1. Décompte projet extraordinaire
2. Réduction temporaire du loyer d'un local commercial
3. Approbation du compte 2020 de l'Office social Kältéiteng-Rëmeleng

7. Points portés à l'ordre du jour par les conseillers communaux

En séance secrète